

## Concours de la commune de Soucieu en Jarrest Appel à textes - Thème : Les femmes

Organisateur : Bibliothèque municipale Eclats de Lire  
Signes

5000  
10000

Frais

0 €

Public

Plus de 18 ans

Envoi

Courrier ; Papier

Avant le

20/09/2024

### Remise des récompenses

---

Date :

04/10/2024 avant le spectacle Ôrage de Vivre dans le cadre d'Octobre Rose

### Règlement

---

La bibliothèque Eclats de Lire propose :

Un concours de nouvelles catégorie adultes  
ouverture le 27 mai jusqu'au 20 septembre 2024

« Rappelons qu'une nouvelle est une fiction généralement brève et intense, présentant des personnages peu nombreux qui réagissent à l'événement au cœur du récit. Elle comporte impérativement un titre qui donne du sens à l'intrigue. Elle se termine par une chute originale et déroutante qui respecte cependant la cohérence du récit... »

Article 1 :

Le concours de nouvelles est ouvert aux adultes (à partir de 18 ans).

Article 2 :

Le thème du concours est : les femmes

Le concours est organisé dans le cadre de l'évènement national Octobre Rose en faveur de la lutte contre le cancer du sein. La remise des prix aura lieu en avant-première du spectacle Ôrage de Vivre à la salle Flora Tristan de la commune de Soucieu-en-Jarrest.

Article 3 :

Chaque auteur présentera une seule nouvelle inédite, rédigée en langue française en respectant la grammaire et l'orthographe.

Article 4 :

La nouvelle devra respecter les consignes suivantes : elle sera dactylographiée au format 21x29,7, les caractères de taille 12, les interlignes simples, police Times New Roman, les marges standard, avoir un titre, comporter entre 5 000 à 10 000 signes maximum (espaces compris), les pages seront numérotées, aucune illustration ne devra l'accompagner, ni note en bas de page. Merci d'indiquer le nombre de signes en fin de votre nouvelle.

Article 5 :

Les frais d'inscription sont fixés à 0 €

Article 6 :

Les nouvelles seront envoyées soit par courriel à [bibliotheque@soucieu-en-jarrest.fr](mailto:bibliotheque@soucieu-en-jarrest.fr), soit remis sous format papier en 3 exemplaires (envoi postal ou remise en main propre à la bibliothèque, 3 place Jeanne Condamine, 69510 Soucieu-en-Jarrest).

Article 7 :

Pour établir son choix, le jury sera sensible à la qualité du style, de l'expression, à la structure narrative. Il prendra en compte l'intérêt et l'originalité du texte, ainsi que le respect de l'orthographe et de la syntaxe (les textes présentant trop de fautes au regard du jury pourront être rejetés du concours).

Le jury pourra choisir de ne pas décerner de prix s'il estime qu'aucune nouvelle ne répond à ces exigences.

Article 8 :

Les résultats seront annoncés aux lauréats en fin septembre 2024 et les prix remis le samedi 4 octobre 2024 en avant-première du spectacle Ôrage de Vivre dans le cadre d'Octobre Rose.

Article 9 :

Trois nouvelles seront retenues et feront l'objet d'un recueil édité et disponible à la bibliothèque Eclats de Lire.

Article 10 :

Chaque participant reste libre de protéger son œuvre et en reste propriétaire. Dans le cadre de ce concours, les candidats renoncent à toute rémunération sur leur droit d'auteur et autorisent les organisateurs à publier et exposer ou mettre en scène leur écrit. Les textes ne seront pas rendus aux participants à l'issue de la manifestation.

Article 11 :

La participation au concours de nouvelles implique l'acceptation du présent règlement qui est consultable sur le site de la commune de Soucieu-en-Jarrest.

Article 12 :

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables si, pour des raisons indépendantes de leurs volontés le concours était annulé.

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler la présente opération si les circonstances l'exigent. De ce fait, leur responsabilité ne saurait être engagée. Les candidats s'interdisent d'émettre des réclamations ou demandes de dédommagement à ce sujet.

Article 13 :

Dispositions diverses

Les lauréats s'engagent à :

- accepter la reproduction et la diffusion de leur texte.
- autoriser l'utilisation de leur nom (ou pseudonyme) et de leur production sur les supports de communication des organisateurs, ainsi que leur diffusion auprès du public via le site internet et les réseaux sociaux.

Les organisateurs s'engagent à :

- tenir confidentielles les candidatures des participants ainsi que les délibérations,
- ne pas diffuser le contenu des candidatures,
- citer l'auteur de chaque texte qui sera publié.

Les envois, postaux et par mail, devront être adressés avant la date de clôture fixée au 20 septembre 2024, cachet de la poste faisant foi.